

ACCEPTATION DES CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

(Document à retourner daté et signé avec la confirmation d'inscription)

Le candidat atteste avoir lu le document « Modalités d'inscription des candidats individuels » avant de s'inscrire à l'examen.

Le candidat connaît le programme et règlement de l'examen auquel il s'inscrit. En cas de fraude dûment constatée, tant lors de l'inscription que pendant l'examen, il sera passible des sanctions administratives, voire pénales, prévues par la loi du 23 décembre 1901 et l'arrêté du 19 mai 1950.

En cas de candidatures multiples à des examens différents, il n'y aura pas de changement de date et le candidat devra faire son choix.

En cas d'accident survenant au cours des épreuves écrites, pratiques, sportives ou durant les trajets, les candidats libres ne pourront prétendre au bénéfice de la législation sur les accidents du travail. Il leur est donc vivement conseillé de contracter une assurance en responsabilité civile et dommages corporels

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

Candidat(e) à l'examen :(indiquez la spécialité)

avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant les conditions et modalités d'inscription, relatives à l'examen que je présente et je certifie l'exactitude des renseignements donnés dans ma confirmation d'inscription.

A..... le.....

Signature du (de la) candidat(e)